



Journées nationales des industriels

21 et 22 novembre 2019

Identification des acteurs, e-CPS

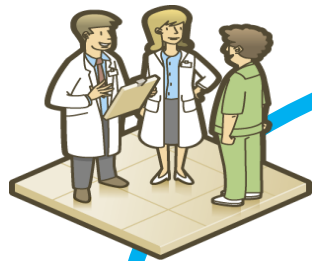
Premières déclinaisons

Jean-François Parguet (ASIP Santé/ANS)

Action 4 : généralisation de l'identification numérique des systèmes d'information en santé (sanitaires et médico-sociaux)



Action N°4 : Panorama des acteurs du secteur santé et médico-social



2 millions de professionnels

exerçant 33 professions réglementées

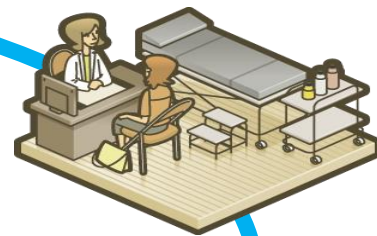
dont 230 000 médecins, 75 000 pharmaciens, 42 000 chirurgiens-dentistes, 23 000 sages-femmes, 85 000 masseurs-kinésithérapeutes, 14 000 pédicures-podologues, 35 000 manipulateurs radio, 25 000 orthophonistes, 700 000 infirmiers, 390 000 aides-soignants, 45 000 assistants de service social, etc.

+ des milliers d'acteurs intervenant au titre de leur rôle/fonction dans une structure



**3 000 établissements
en secteur hospitalier**

dont ~900 regroupés en 135 GHT



100 000 autres structures

de formes variées : 20 000 pharmacies, 2 000 centres de santé, 4 000 laboratoires, 35 000 structures médico-sociales, etc.

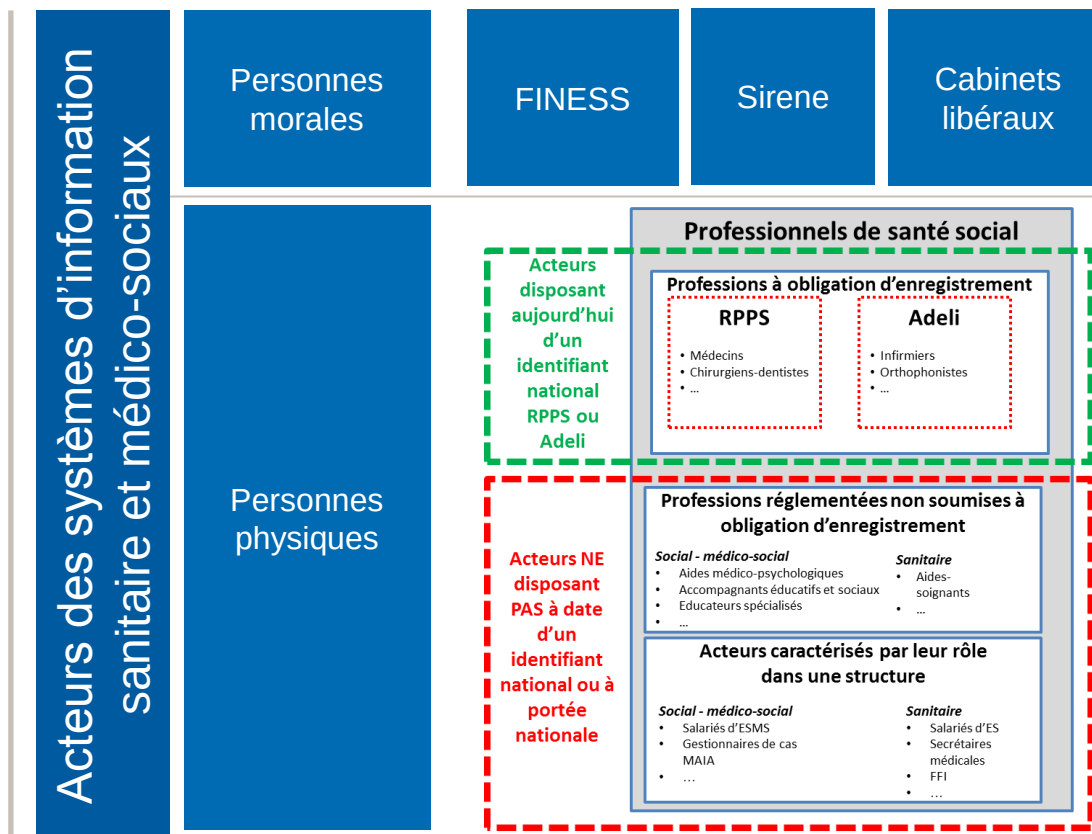


au service de plus de

65 millions d'utilisateurs

(patients, bénéficiaires de l'assurance maladie, etc.)

Action N°4 : Panorama des acteurs du système d'information sanitaire et médico-social



Action 4 : généralisation de l'identification numérique des acteurs du système de santé

► Doctrine

- **Généralisation d'un identifiant à portée nationale pour tous les acteurs des SI de santé afin de supporter la démarche de eSanté**

► Les projets clés

- Bascule des infirmiers du répertoire ADELI vers le référentiel RPPS avec enregistrement par l'ordre des infirmiers
Projet en cours : Cible T1 2021.

- Bascule des autres professions à obligation d'enregistrement d'ADELI vers le RPPS (**décommissonnement complet d'ADELI**)

Projet en cours de cadrage : [Portail d'enregistrement au RPPS pour le décommissonnement ADELI](#) : Cible fin 2021.

- Extension du référentiel national à de nouveaux acteurs actuellement hors périmètre RPPS ou ADELI (**les acteurs à rôle ou fonction enregistrés par leurs structures** ... exemples : faisant fonction d'interne, archivistes, gestionnaires de cas MDPH,)

Projet en cours de cadrage : [Portail d'enregistrement au RPPS des professionnels à rôle/ fonction](#)

Expérimentation pour T3 2020 sur un périmètre d'acteurs réduit, en soutien du déploiement e-CPS et MSSanté auprès de ces acteurs, notamment dans le médico-social. Généralisation prévue d'ici fin 2021, en s'appuyant sur les enseignements de cette expérimentation et sur la nouvelle infrastructure d'enregistrement qui sera construite dans le cadre du décommissonnement d'ADELI.

- Nouveaux services de publication (méta-référentiel consolidant les données de référence de plusieurs sources : RPPS, ADELI, FINESS, CPS, MSSanté, etc.)

Projet en cours, première livraison prévue pour mars 2020 puis périmètre complet pour fin 2020 .

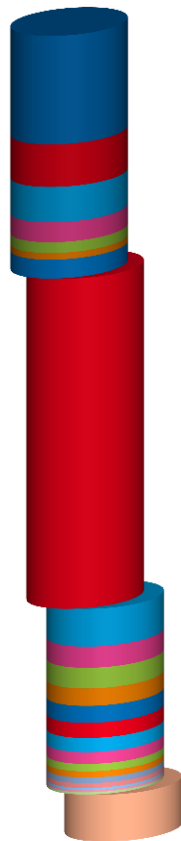
Action 4 : généralisation de l'identification numérique des acteurs du système de santé

Médecin (230 000)
Masseurs-kiné (90 000)
Pharmacien (75 000)
Chirurgien-dentiste (42 000)
Sage-femme (23 000)
Pédicure-podologue (14 000)
Etudiant (40 000)

Infirmier (700 000)

Psychologue (80 000) *
Technicien labo. médical (45 000)
Assistant de service social (44 000) *
Opticien-lunetier (37 000)
Manipulateur d'ERM (36 000)
Ostéopathe (32 000) *
Assistant dentaire (30 000)
Orthophoniste (25 000)
Psychothérapeute (16 000) *
Psychomotricien (13 000)
Diététicien (12 000)
Ergothérapeute (10 000)
Orthoptiste (5 000)
Audioprothésiste (4 000)
Orthopédiste-orthésiste (1 800)
Chiropracteur (1 300) *
Orthoprothésiste (1 300)
Podo-orthésiste (700)
Physicien médical (600)
Epithésiste (80)
Oculariste (50)

Autres professionnels sans obligation
d'enregistrement



500 000 PS enregistrés par les ordres et le SSA au RPPS



700 000 infirmiers à basculer d'un enregistrement ADELI vers le RPPS : en cours, objectif T1 2021



400 000 autres professionnels à basculer d'un enregistrement dans ADELI vers le RPPS et à publier en totalité : en cours de cadrage, objectif fin 2021



Acteurs à « rôle » ou à « fonction » légitimes à intégrer l'espace de confiance (RPPS+) : en cours de cadrage, objectif fin 2021



* Intégration de ces populations aux services de publication Annuaire Santé prévue pour début 2020.

* <https://annuaire.sante.fr/>

Action 4 : identification numérique des acteurs du système de santé

① Capitalisation sur l'identité numérique actuellement mise en œuvre dans le RPPS

- Identité numérique = identité régalienne + identité sectorielle
- Identité régalienne composée des 5 traits d'identité constituant l'état civil de la personne
- Identité sectorielle composée des informations relatives à l'identité professionnelle de l'acteur de santé : exercice professionnel, diplômes, spécialités, situations d'exercice, ...

② Optimisation des processus d'enregistrement au RPPS

- Actuellement : recueil de l'identité régalienne par l'autorité d'enregistrement (+ certification INSEE à posteriori)
- A terme : recueil automatisé de l'identité régalienne via France Connect dans le cadre d'une dématérialisation partielle du processus d'enregistrement
- Une cible de dématérialisation plus complète avec <https://diplome.gouv.fr>

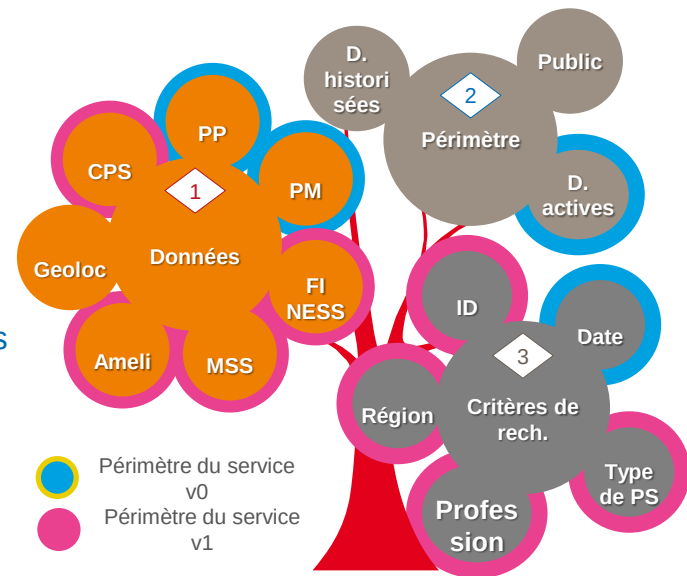
Action 4 : gouvernance du RPPS +

1 Les mêmes objectifs de qualité et d'opposabilité des données

- Certification INSEE régulières
- Enquêtes qualité
- Animation de la communauté des autorités d'enregistrement

2 des services de publication optimisés

- Requetes WSDL (REST, FIHR, JSON) : extractions, unitaire, delta, total
- T1 2020 : V0 – Restitution données actives (périmètre limité)
- T4-2020 V1: Extension données complémentaires + Service données publiques



Action 5 : Mise à disposition de la e-CPS assortie d'un fournisseur national d'identité sectoriel (ProSantéConnect) pour l'authentification numérique des acteurs de santé

Action 5 : ProSantéConnect en synthèse

Pro Santé Connect / e-CPS

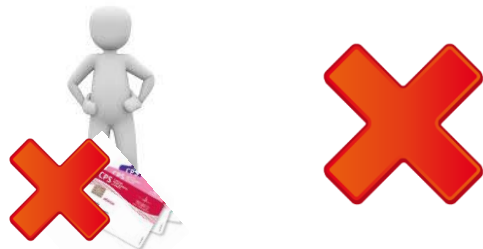
- ▶ permet de s'authentifier avec sa CPS ou avec son smartphone (e-CPS) afin d'accéder à des applications où qu'elles soient (Installées sur un smartphone, sur un poste de travail fixe ou en mode SAAS)
- ▶ regroupe un Fournisseur d'Identité Pro Santé Connect et un dispositif d'authentification sur smartphone e-CPS
- ▶ met en œuvre une technologie identique à celle de France Connect tout en propageant les identifiants et les professions / rôles / situations d'exercice des référentiels sectoriels (identification régaliennne + identification sectorielle)
- ▶ est opérationnel pour l'ensemble des porteurs de carte CPx (CPS RPPS, CPS ADELI, CPE libérale, CPE structure, CPF, ..)
- ▶ libère les fournisseurs de services applicatifs des contraintes de l'authentification et de la maintenance sécuritaire permanente
- ▶ garantit aux services utilisateurs la conformité réglementaire (PGSSI-S)
- ▶ est une solution d'authentification permettant de compléter ou de s'affranchir de la carte CPS en adossant l'identité aux référentiels d'identité sectoriels (e-CPS sans CPS)

Action 5 : Depuis mi 2019, activation d'e-CPS en ligne via CPx

Porteurs de CPX



Non porteurs de CPX



Action 5 : A partir de T2 2020, activation d'e-CPS sans carte

Porteurs de CPX



Appli e-CPS

Activation en ligne

Appli e-CPS activée

Non porteurs de CPX

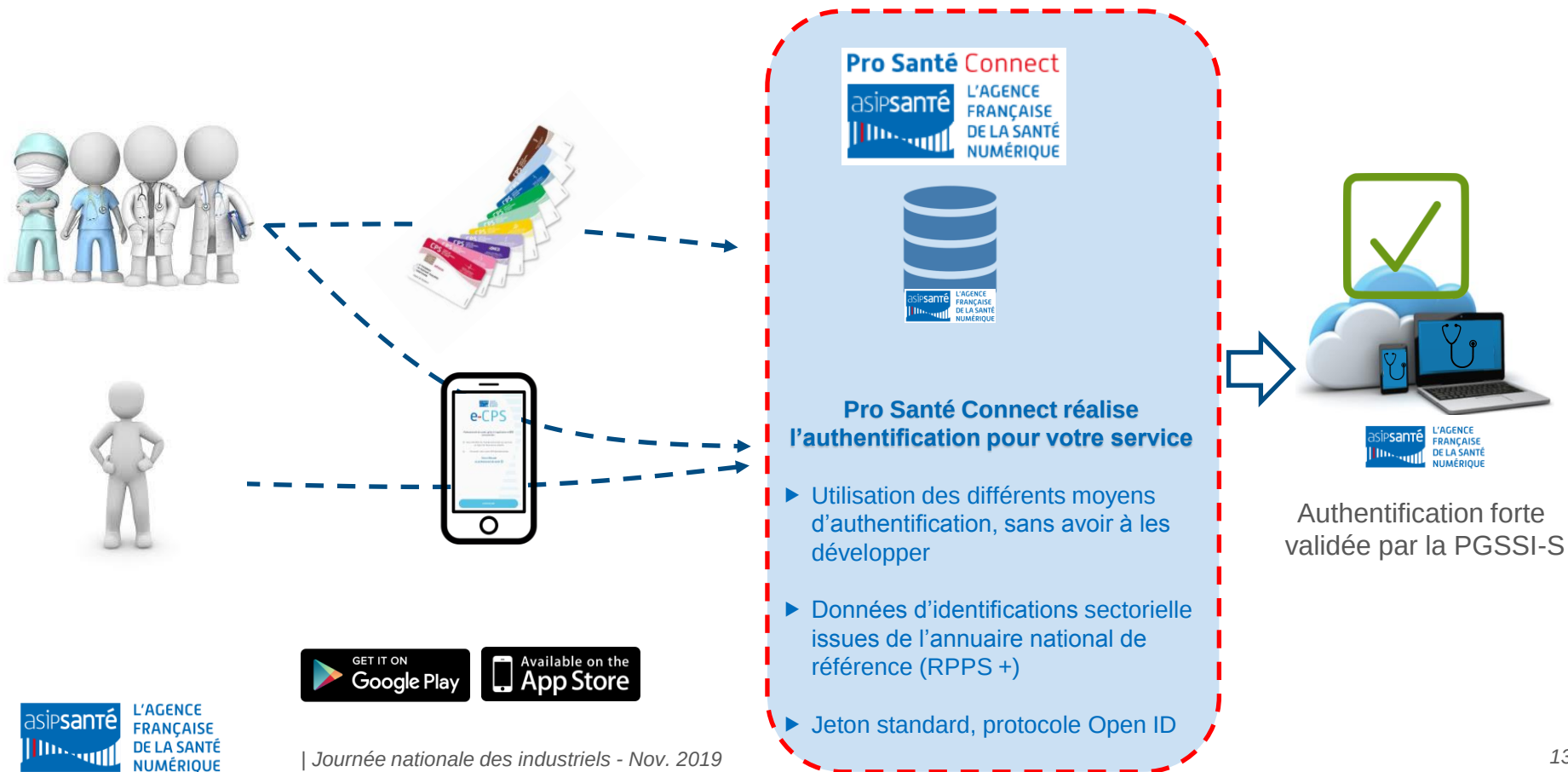


Annuaire national de référence
RPPS +

Appli e-CPS activée

Action 5 : PRO Santé Connect / e-CPS

Authentification auprès des services de santé



Action 5 : PRO Santé Connect / e-CPS : Gains attendus



Adapté aux nouvelles modalités d'exercice des PS : multiposte, mobilité, smartphone, tablettes, ...

- **Moyen supplémentaire d'authentification** (complémentaire ou en alternative à la carte CPX à la carte CPx et au Certificat logiciel de personne physique en fonction des acteurs)
- Utilisation des services sans poste configuré pour la lecture de la carte (pas de lecteur) ou sans installation de certificat logiciel
- Ergonomie similaire pour tous les services

Facilite l'entrée de nouveaux acteurs dans le secteur de la santé

- **Délégation de la gestion de l'authentification**
 - Garantie d'être conforme à la réglementation
 - Réduction des coûts (complexité de la maintenance sécuritaire)



L'AGENCE
FRANÇAISE
DE LA SANTÉ
NUMÉRIQUE

- **Suppression des disparités de niveau d'authentification** veille sécuritaire assurée par le fournisseur d'identité
- **Authentification des personnes non équipées en carte** en cours de planification – prévu T2 2020
ex : médico-social... **en lien avec l'attribution d'un identifiant à porté nationale aux acteurs à rôle ou fonction**

Action 5 : PRO Santé Connect / e-CPS

Exemple d'un cas d'usage InfoPatient AmeliPro

Chaque responsable de traitement choisi s'il souhaite intégrer PRO Santé Connect

- ▶ Comme moyen d'accès unique à son service
ou
- ▶ En plus des autres moyens d'accès à son service (cf. PGSSI-S : CPS, certificat logiciel de personne physique, OTP SMS, ...)

The diagram illustrates the integration of PRO Santé Connect into the AmeliPro interface. It shows two versions of the 'PROFSSIONNELS DE SANTÉ' login page, connected by a large blue arrow pointing from left to right.

Left Interface (Current State):

- Header: Assurance Maladie logo.
- Section: PROFESSIONNELS DE SANTÉ
- Text: CONNECTEZ-VOUS !
- Icon: User profile icon.
- Text: Renseignez les champs suivants :
- Form fields: N° d'Assurance Maladie, Mot de passe.
- Text: Mot de passe oublié ou pas encore de compte.
- Button: SE CONNECTER.

Right Interface (Future State with PRO Santé Connect):

- Header: Assurance Maladie logo.
- Section: PROFESSIONNELS DE SANTÉ
- Text: CONNECTEZ-VOUS !
- Icon: User profile icon.
- Text: Renseignez les champs suivants :
- Form fields: N° d'Assurance Maladie, Mot de passe.
- Text: Mot de passe oublié.
- Buttons: SE CONNECTER, SE CONNECTER par e-CPS.

Action 5 : PRO Santé Connect / e-CPS :Trajectoire

T1 2019

✓ Ouverture du Bac à Sable

T2 2019

✓ Mise en production de Pro Santé Connect / e-CPS

T3 2019

✓ Support dédié

✓ Expérimentation de Pro Santé Connect sur Infos Patient service en ligne géré par la CNAM

✓ Mise en service de Pro Santé Connect sur TOPS service en ligne géré par l'ASIP Santé

✓ Projet de mise en service de Pro Santé Connect sur le portail du GCS SARA

✓ Projet de mise en service de Pro Santé Connect par SILPC

✓ Projet de mise en service de Pro Santé Connect sur le portail du GCS SESAN

T1 2020

✓ Renforcement de l'infrastructure 24h/24, 365j/an

T2 2020

✓ e-CPS sans CPS

✓ Partage de jeton (avec les systèmes de SSO) – étude de faisabilité

✓ Mise à disposition d'autres moyens d'authentification (TOTP ?, OTP SMS, ...)

2020

✓ Token RFID (Mifare Classic et DESFIRE EV1) installé sur le smartphone lors de l'activation de la e-CPS



NOUS SOMMES ICI
WE ARE HERE

L'ASIP Santé met à disposition des organisations, industriels,...

► Un environnement de test - *bac à sable*

- Pro Santé Connect dédié à l'intégration depuis le 29 janvier 2019
- e-CPS en version bêta disponible sur les stores de test
- Portail d'enrôlement e-CPS



► Un mode opératoire pour intégrer Pro Santé Connect

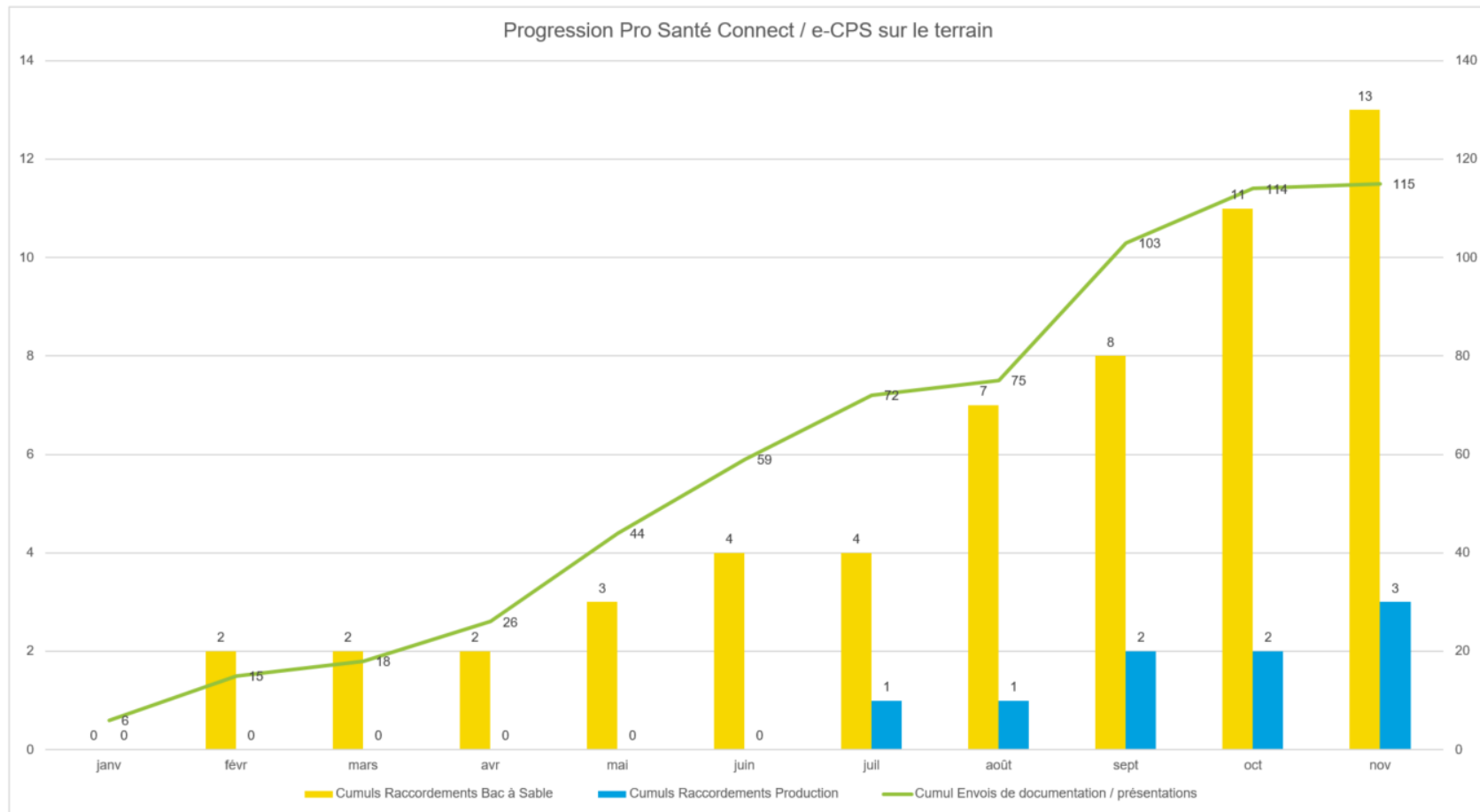
Continuellement mis à jour avec les retours

► Un accompagnement technique et fonctionnel pour l'intégration de Pro Santé Connect

<https://integrateurs-cps.asipsante.fr/pages/prosanteconnect/presentation-generale>

Action 5 : PRO Santé Connect / e-CPS

Progression du déploiement



Nouvelle puce pour les cartes CPx



Carte CPS

Nouvelle puce

Cartes CPx 3.3 puce R3

- ▶ Rétrocompatibilité totale
- ▶ Compatibilité ascendante assurée
- ▶ Nouvelle fonctionnalité sans contact MIFARE DESFire EV1 certifié EAL4+
 - Sécurise l'accès à l'identifiant de la carte

- ▶ En production mi – 2020 (transparent pour les porteurs et les fournisseurs de service)
- ▶ Pour plus d'informations :

<https://integrateurs-cps.asipsante.fr/meo-sanscontact>





esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'ASIP Santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante_gouv_fr



linkedin.com/company/asip-sante